

Concours *Sur les traces de Louis Hébert*  
Samuel Beauregard séduit le jury et le public

Yves Leclerc  
Collaboration spéciale

Ce n'est pas un prix, mais deux prix, que Samuel Beauregard a remporté, vendredi dernier, lors de la neuvième édition du concours en entrepreneuriat agricole *Sur les traces de Louis Hébert*. Le jeune agriculteur qui exploite l'entreprise La ferme boréale a mis la main sur le premier prix de 5 000 \$ et sur le Prix Coup de cœur du public d'une valeur de 500 \$.

Ce concours, organisé par le Comité Établissement-Transferts de la relève agricole de la Capitale-Nationale, vise à soutenir l'entrepreneuriat régional et à encourager les projets d'établissements agricoles sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Dans un concept inspiré de l'émission *Dans l'œil du dragon*, les quatre finalistes ont présenté leurs projets devant un panel constitué de cinq juges à la salle Hydro-Québec du Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

« Mon projet part d'un rêve et les prix remportés valident mes idées, mon plan d'affaires et ma projection pour les années à venir. C'est super motivant », a lancé l'agriculteur de 34 ans, lors d'un entretien.

En 2020, Samuel Beauregard a fait l'acquisition d'une terre de 49 acres à Saint-Alban dans la MRC de Portneuf.

Il cultive, depuis un an, sur une zone défrichée de 1,5 acre, une variété de produits maraîchers vendus dans des marchés publics, à la ferme, dans des boutiques spécialisées et qui sont aussi offerts aux restaurateurs. On retrouve, entre autres, des courges, betteraves, céleris-raves et autres légumes de conservation.

Du thé de bois et du Labrador, des champignons forestiers, des bleuets sauvages et des canneberges sont aussi présents sur sa tourbière. Il propose aussi des produits transformés, comme des confitures et des crèmes brûlées au thé des bois.

La première année d'opération de son entreprise a été bonne et les bourses remportées lui permettront de poursuivre le développement de sa ferme et la valorisation des produits du terroir de haute qualité.

**Stressé et confiant**

Les juges ont craqué pour la crédibilité dégagée par le jeune agriculteur et le réalisme de sa proposition.

« Il a démarré son entreprise avec peu d'endettement et il va être capable de l'amener plus loin sans prendre beaucoup de risques », a indiqué Mathieu Lacasse, membre du jury et directeur de compte agricole, Desjardins Entreprises.

Côté amélioration, le jury lui a recommandé de se doter d'outils qui vont l'aider à gérer toutes les activités dans lesquelles il désire se lancer.

Samuel Beauregard a avoué qu'il était très stressé, lors de sa présentation, même s'il avait confiance en son plan d'affaires.

« J'ai passé un an à le structurer. J'étais confiant à la base », a-t-il avoué, casquette de son entreprise sur la tête et trophée en forme de truelle dans ses mains.

Après avoir œuvré en restauration et été copropriétaire des restaurants *Comme chez soi* en Estrie, le détenteur d'un diplôme d'études professionnelles en cuisine et en pâtisserie s'est lancé dans l'agriculture forestière.

Il souhaite, d'ici trois ans, mettre son emploi de chef de cuisine de côté et vivre comme agriculteur à temps plein.

### **Les autres finalistes**

Le projet de ferme avicole de Benoit Julien, de l'entreprise *Les Œufs du Cap-Rond* de Portneuf, a remporté le deuxième prix de 3 500 \$.

Jeannette Bleny et Richard Parent, de la *Ferme Mater Noster* de Portneuf, ont remporté le troisième prix 2 000 \$, avec leur projet de ferme maraîchère et d'élevages à petite échelle, utilisant la traction animale.

Le duo mère-fille Nathalie Maheux et Noémie Binotto-Maheux, de l'entreprise *Nona – Ferme florale*, a terminé quatrième. Elles ont reçu une bourse de 1 000 \$ pour leur projet de ferme spécialisée dans la culture de fleurs comestibles et de fines herbes à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Une trentaine de projets qui ont été finalistes lors des huit premières éditions du concours *Sur les traces de Louis Hébert* sont toujours en vie.

« Ça démontre que le concours a sa place. Les finalistes bénéficient des services d'un agroéconomiste tout au long du montage financier et d'un encadrement lors de la réalisation de leur projet. Ils sont tellement bien suivis et c'est pour cette raison qu'il y en a vingt-sept qui sont toujours en opération », a

précisé Yves Laurencelle, président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale–Côte-Nord.

Samuel Beauregard succède à la ferme florale *Aux monts fleuris*, de Charlevoix, qui avait remporté le premier prix l'an dernier.